

Communiqué de presse
Le 10 juillet 2018

Papam lance un TPE virtuel qui révolutionne les encaissements par carte

Avec Papam, les encaissements par carte pourront se faire, dès cet été, simplement, sans matériel, sans engagement et sans abonnement, via une simple application mobile

Papam, expert en gestion des paiements et des encaissements lance un TPE virtuel (Terminal de Paiement Electronique) pour Smartphone et tablette, qui permet de réaliser des encaissements par cartes bancaires en mobilité, sans matériel supplémentaire.

Ce nouveau service transforme instantanément un équipement iOS ou Android en terminal de paiement virtuel, pour réaliser des encaissements par carte en 4 clics et en moins de 15 secondes.

Accessible aux professionnels comme aux particuliers, un utilisateur peut encaisser le paiement de son client sur le compte de sa société et dans la foulée réaliser un encaissement pour la vente d'un bien sur son compte bancaire personnel.

Pour les entreprises, l'application Papam dans sa version « Network » permet de gérer une flotte de vendeurs et vient renforcer la traçabilité des transactions en communiquant avec le système d'information de l'entreprise par API.

Simplifier la vie des professionnels en mobilité

Le TPE virtuel Papam s'adresse à tout le monde mais simplifie surtout la vie de nombreux professionnels en mobilité pour accepter les cartes bancaires de leurs clients, sans abonnement et sans engagement, à la différence des solutions proposées aujourd'hui par les banques.

Cette solution d'encaissement a été pensée pour les professionnels de la vente à domicile, les réseaux de livraison, les artisans-dépanneurs, les chauffeurs taxi ou VTC, les commerçants ambulants ou faisant les marchés, etc.

Christell, qui travaille sur les marchés, témoigne : « *Deux fois par semaine, j'installe mon food-truck sur des emplacements où il n'y a pas de distributeurs de billets à proximité ; le fait de ne pas pouvoir prendre la carte bancaire me faisait perdre des clients. Dans le même*

temps, ces encaissements occasionnels ne justifiaient pas l'achat ou la location d'un TPE traditionnel. Depuis que j'utilise l'application Papam, tout est plus simple pour mes clients et pour moi ».

Une solution adaptée, économique, sans abonnement et totalement sécurisée

L'application est gratuite et sans frais de mise en service. Elle est économique puisque ne nécessite aucun matériel à louer ou à acheter. Un taux unique de 1,8% est appliqué à chaque transaction*

* Pour les transactions inférieures à 10 €, il n'y a pas de taux mais un coût fixe de 20 centimes d'euro par transaction.

Papam laisse ses utilisateurs totalement libres et ne leur impose ni abonnement ni engagement. L'application TPE virtuel ne leur coûte rien si elle n'est pas utilisée.

« J'ai décidé d'abandonner mon TPE traditionnel – qui me coûtait 40 euros par mois – après avoir découvert Papam. Je n'ai plus de frais de location ni de matériel encombrant dans mon taxi », souligne Eric, chauffeur de taxi.

La solution dispose des meilleurs standards de sécurité, similaires à ceux exigés pour les banques :

- **Agrément** de l'ACPR de la Banque de France (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolutions) pour opérer les flux financiers.
- Certification **PCI DSS** de niveau 1 (Payment Card Industry Data Security Standard) pour le traitement des cartes de paiements.
- Protocole de paiement **3D Secure**, développé par VISA et MasterCard pour sécuriser les échanges dématérialisés et s'assurer que chaque carte soit utilisée par son véritable propriétaire.

Chaque action sensible de l'utilisateur passe par une **double authentification**. En cas de perte ou vol de l'équipement, personne ne peut accéder à Papam.

Papam a développé son propre module de conformité et participe activement à la lutte contre l'usurpation d'identité ou le blanchiment d'argent. Ce module gère avec une grande rigueur, et dans le respect le plus strict des règles de sécurité, le KYC (Know Your Customers) de ses utilisateurs.

Papam « Network » pour les réseaux multi-vendeurs

Via son interface web sur www.papam.fr, l'utilisateur accède à la gestion d'une flotte de vendeurs qu'il peut équiper à distance du TPE virtuel. Il envoie un code d'activation qui lui

est propre pour que chacun de ses collaborateurs encaissent sur le compte bancaire de la société.

« Mes livreurs ont simplement à télécharger l'application et sont opérationnels instantanément », explique Julien, manager d'un réseau de restauration à domicile. « Les paiements arrivent directement sur le compte bancaire de l'entreprise et je peux suivre en temps réel les encaissements réalisés par chacun des livreurs. A aucun moment ils n'accèdent à mes informations financières. ».

Comment ça marche ?

L'application TPE virtuel de Papam transforme les mobiles en terminaux pour encaisser les cartes bancaires, en seulement trois étapes :

- Télécharger l'application ;
- S'inscrire au service ;
- Une fois vos informations vérifiées par le module de conformité Papam, vous êtes prêt à encaisser.

Trois modes d'encaissement sont proposés :

- Scan de la carte bancaire ;
- Sans contact ;
- Saisie manuelle de la carte bancaire.

L'argent est viré sur le compte de l'utilisateur au bout de 48 heures.

« Mes clients me règlent directement après une intervention et reçoivent un reçu envoyé automatiquement par email ou par SMS », indique Alain, dépanneur informatique à domicile.

Encaisser les cartes bancaires, mais pas que...

L'application mobile vient compléter la suite de solutions Papam, accessibles sur le web www.papam.fr. En s'inscrivant sur l'application mobile, les utilisateurs accèdent gratuitement à l'ensemble des fonctionnalités pour manager au même endroit les paiements et les encaissements de tous leurs comptes bancaires, quelle que soit leur(s) banque(s). Ainsi, les professionnels qui utilisent Papam peuvent également envoyer de l'argent par mail, par SMS ou réaliser des virements SEPA depuis Papam, sur le web ou le mobile.

A propos de Papam

Créée en 2018 par Afone Paiement, Papam a pour objectif de simplifier les transactions entre entreprises ou particuliers, sans remettre en cause la qualité, la rapidité et la sécurité des échanges financiers. S'appuyant sur l'expérience et l'expertise de sa propre plateforme de paiement, Papam développe une suite de solutions logicielles universelles* et 100%

sécurisées, pour manager l'ensemble des paiements et des encaissements des entreprises, des professionnels indépendants ou des particuliers.

*Universelles : indépendamment des organismes bancaires.

A propos de la société Afone Paiement

Afone Paiement est un opérateur français de paiements électroniques depuis 2011. Agréé établissement de paiement par l'ACPR de la Banque de France, Afone Paiement propose une gamme complète de solutions de paiement électroniques pour les entreprises, les professionnels et les e-commerçants (solution monétique, communications monétiques, gestion des flux bancaires). Elle est soumise à des normes de sécurité très strictes et sa plateforme de paiement est certifiée PCI DSS de niveau 1, le plus haut niveau de sécurité en matière de gestion des flux de cartes bancaires.

Contacts presse

Afone Paiement

Maud Richard

mrichard@afone.com

07 80 08 07 26

Oxygen

Henry de Romans

henry@oxygen-rp.com

06 60 05 36 22